



Synopsis du numéro 257

Mars 2021

Le mensuel du Trombinoscope a pour audience les **décideurs politiques et économiques**.

- Le Parlement (les députés et les sénateurs)
- Le Gouvernement (les cabinets ministériels)
- Les institutions européennes et internationales
- Administrations et institutions nationales
- Collectivités territoriales et organismes départementaux
- Entreprises et établissements publics
- Sociétés de conseil, lobbyistes et avocats
- Entreprises privées
- Médias

Publié tous les mois, cette revue est le support de promotion idéal pour toute activité de communication auprès de cette audience unique et ciblée.

Nous vous aidons à :

- Faciliter l'échange entre entreprises et personnalités politiques
- Être acteur de vos sujets clés
- Influencer la prise de décision
- Participer à toute activité transparente de lobbying

Mener une action de communication dans le magazine vous permet non seulement d'avoir une présence auprès de cette audience ciblée, mais aussi de faire passer votre message de façon exclusive lors d'une prise de décision importante.

CONTACT :

■ **Delphine Léguillon**
 dleguillon@trombinoscope.com
 01 55 62 68 56

Bouclage : 19 mars 2021
 Parution : 25 mars 2021

OUTRE-MER : UNE CRISE, DES PROBLÉMATIQUES TERRITORIALES

A lors que le Sénat vient de renouveler partiellement ses membres, une nouvelle délégation à l'outre-mer vient d'être constituée et s'appête à lancer de nouveaux travaux. Ses axes de travail pour l'année qui vient porteront d'une part, sur la situation du logement dans les outre-mer, d'autre part sur la place des outre-mer dans la stratégie maritime nationale. En toile de fond, la gestion de la crise sanitaire et son impact économique sont surveillés de près par les deux délégations, au Sénat et à l'Assemblée.

Les économies ultramarines restent très dépendantes des échanges extérieures. La crise et la fermeture des liaisons aériennes ont provoqué l'assèchement de certains débouchés, qui ont conduit les entreprises à devoir s'adapter. 95 % d'entre-elles sont des TPE et PME, dont une grande partie est liée à l'économie du tourisme. En période de confinement, les pertes instantanées d'activité sont estimées pour l'ensemble de l'outre-mer à 30 %, selon la délégation sénatoriale. Et selon une première évaluation d'impact du CEROM, le PIB se serait contracté en moyenne de 10 % en outre-mer. Malgré les dispositifs d'aide d'urgence, la situation reste précaire pour l'économie locale comme pour les collectivités, fortement dépendantes de la fiscalité indirecte. L'octroi de mer et les taxes sur la consommation sont en nette baisse, les pertes sont estimées de 120 à 240 millions d'euros pour les DROM. Face à cette situation, l'État a annoncé un plan de soutien exceptionnel.

La crise économique pourrait devenir sociale, car l'impact sur le portefeuille des habitants est concret : les prix des produits en tension ont augmenté, notamment à cause de la hausse des tarifs du fret aérien. Le coût du fret aérien étant financé par le prix des billets des passagers, une augmentation automatique a eu lieu, répercutée sur les produits vendus.

Enfin, sur le plan sanitaire, la crise a mis en exergue la fragilité des systèmes de santé sur les territoires, nécessitant parfois de recourir plus rapidement à des confinements pour éviter la saturation des centres hospitaliers.

Sont invités à contribuer :

- **Sébastien Lecornu**, ministre des Outre-mer
- **Jean-Pierre Philibert**, président de la FEDOM
- **Stéphane Artano** (RDSE), président de la délégation sénatoriale aux outre-mer et co-rapporteur de l'étude sur l'urgence économique outre-mer
- **Viviane Artigalas** (SER), co-rapporteuse de l'étude sur l'urgence économique outre-mer
- **Nassimah Dindar** (UC) vice-présidente de la délégation sénatoriale aux outre-mer et co-rapporteuse de l'étude sur l'urgence économique outre-mer
- **Lénaïck Adam** (LREM), **Claire Guion-Firmin** (LR), co-auteurs du rapport d'information sur le coût de la vie et sur l'environnement international des outre-mer
- **Micheline Jacques** (LR), vice-présidente de la délégation sénatoriale aux outre-mer et co-rapporteuse sur la situation du logement dans les outre-mer.
- **Annick Pétrus** (LR), vice-présidente de la délégation sénatoriale aux outre-mer et co-rapporteuse sur la place des outre-mer dans la stratégie maritime nationale
- **Victorin Lurel** (SER), co-rapporteur sur la situation du logement dans les outre-mer.
- **Philippe Folliot** (UC), co-rapporteur sur la place des outre-mer dans la stratégie maritime nationale
- ...